



Statut DÉBUTANT NON PRO NIVEAU I AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut '*Green Reiner 1 NRHA*' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'DÉBUTANT NON PRO NIVEAU I AQR' pour l'année courante si ses gains à vie AQR au même 31 décembre ne dépassent pas 200 \$.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription ne peut être supérieur à 15 \$ et le frais de juges ne peut excéder 15 \$. Cette épreuve se tient en même temps que '*Rookie Non Pro Niveau I et II NRHA*' et permet aussi la monte à deux (2) mains avec tout mors légal si le(la) participant(e) n'est pas aussi inscrite(e) à une épreuve tenue en même temps exigeant la monte à une (1) main et le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

Statut DÉBUTANT NON PRO NIVEAU II AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut '*Rookie Level I NRHA*' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'DÉBUTANT NON PRO NIVEAU II AQR' pour l'année courante si ses gains à vie AQR au même 31 décembre ne dépassent pas 750 \$.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription ne peut être supérieur à 15\$ et le frais de juges ne peut excéder 15\$. Cette épreuve se tient en même temps que '*Rookie Non Pro Niveau I et II NRHA*' et oblige la monte à une (1) main avec tout mors légal et le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

Statut DÉBUTANT NON PRO PRIME TIME (50 ans et plus) AQR (définition)

Tout membre AQR, âgé(e) de 50 ans et plus au 1^{er} janvier de l'année courante, ayant encore droit au statut '*Rookie Level I NRHA*' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'DÉBUTANT NON PRO PRIME TIME AQR' pour l'année courante si ses gains à vie AQR au même 31 décembre ne dépassent pas 750 \$.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription ne peut être supérieur à 15\$ et le frais de juges ne peut excéder 15\$. Cette épreuve se tient en même temps que '*Rookie Non Pro Niveau I et II NRHA*' et permet aussi la monte à deux (2) mains avec tout mors légal si le(la) participant(e) n'est pas aussi inscrite(e) à une épreuve tenue en même temps exigeant la monte à une (1) main et le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois. Cependant, le concurrent doit nécessairement aussi s'inscrire à l'épreuve 'DÉBUTANT NON PRO NIVEAU I AQR' et/ou 'DÉBUTANT NON PRO NIVEAU II AQR'.

Statut DÉBUTANT JEUNE – 18 ANS ET MOINS AQR (définition)

Tout membre AQR, âgé(e) de 18 et moins au 1^{er} janvier de l'année courante et ayant encore droit au statut '*Green Reiner I NRHA*' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'DÉBUTANT JEUNE AQR' pour l'année courante si ses gains à vie des épreuves AQR au même 31 décembre ne dépassent pas 200 \$.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription ne peut dépasser 10 \$, sans frais de juges ni de secrétariat. Cette épreuve se tient en même temps que les épreuves '*Jeune NRHA*' et permet aussi la monte à deux (2) mains avec tout mors légal si le(la) participante(e) n'est pas aussi inscrite(e) à une épreuve tenue en même temps exigeant la monte à une (1) main et le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Aucun étalon n'est permis dans cette épreuve. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

Statut NON PRO LIMITÉ AQR (définition)

Tout membre AQR, ayant encore droit au statut '*Limited Non Pro NRHA*' au 31 décembre de l'année précédant l'année courante, est admissible à l'épreuve 'NON PRO LIMITÉ AQR' pour l'année courante si ses gains à vie AQR ne dépassent pas 10,000\$.

La bourse ajoutée de cette épreuve est de 250\$, les frais d'inscription de 25\$ et de juges 20\$. Cette épreuve se tient en même temps que '*Non Pro Limité NRHA*' et tous les règlements NRHA de tenue des rênes, de propriété et de liens familiaux s'appliquent. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

Statut JEUNE CAVALIER AQR – 14 à 21 ANS (définition)

Tout membre AQR, âgé(e) de 14 à 21 ans au 1^{er} janvier de l'année courante, est admissible à l'épreuve 'JEUNE CAVALIER AQR – 14 à 21 ANS'.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Le frais d'inscription ne peut dépasser 10 \$, sans frais de juges ni de secrétariat. Cette épreuve se tient en même temps que les épreuves '*Jeune NRHA*' et *exige la monte à une (1) main avec tout mors légal*. La présentation d'un étalon est permise dans cette épreuve. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois, peut-être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Les bourses gagnées dans cette épreuve ne peuvent pas servir pour restreindre la participation à toute autre épreuve AQR.

Statut JAMBES COURTES AQR – 10 ANS ET MOINS (définition)

Tout membre AQR, âgé(e) de 10 ans et moins au 1^{er} janvier de l'année courante, est admissible à l'épreuve 'JAMBES COURTES AQR – 10 ANS ET MOINS'.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Il n'y a aucun frais d'inscription, ni de frais de juges et ni de secrétariat. Cette épreuve *permet la monte à deux (2) mains avec tout mors légal*, le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum d'un (1) cheval. Aucun étalon n'est permis dans cette épreuve. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois. Cette épreuve ne pas être tenue en même temps qu'une autre.

Ladies & Mens (définition)

Tout membre AQR peut présenter dans cette classe.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Les frais d'inscription sont de 30\$ avec frais de juge de 10\$. Cette épreuve *oblige la monte à une (1) main avec tout mors légal*, le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois. (Maximum 5 minutes alloué pour un cheval qui devient 'off-pattern')

Ranch Riding (Définition)

Tout membre AQR peut présenter dans cette classe.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Les frais d'inscription sont de 30\$ sans frais de juge. Cette épreuve *permet la monte à deux*

(2) mains avec tout mors légal ou snaffle bit, le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.

Cheval Débutant (Green Horse) (Définition)

Tout membre AQR peut présenter dans cette classe. Le cheval est admissible s'il n'a aucun gain ni AQR ni NRHA au 31 décembre précédant l'année précédente.

Cette épreuve est du genre 'Jackpot' sans aucune bourse ajoutée. Les frais d'inscription sont de 30\$ sans frais de juge. Cette épreuve permet la monte à deux (2) mains avec tout mors légal ou snaffle bit, le cheval peut être la propriété de n'importe qui et n'a pas besoin d'une licence NRHA. Un(e) participant(e) peut inscrire un maximum de trois (3) chevaux. Un cheval ne peut être inscrit qu'une fois.